

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du 1<sup>er</sup> Adjoint

Mesdames, Messieurs,

C'est actuellement la période où les communes dressent le bilan de l'année écoulée et préparent le budget primitif pour l'année à venir. La bonne maîtrise et l'excellente gestion de notre Maire et du personnel communal ont permis de clôturer l'année 2018 avec un résultat substantiellement positif.

Avec les chiffres que vous pourrez constater dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars, et sans augmentation des taxes locales, nous pouvons envisager sereinement le financement des travaux engagés pour la mairie, sans mettre en péril la santé financière de la commune.

Les travaux avancent conformément au planning prévisionnel grâce à l'efficacité de notre architecte, Mme BADER, qui maintient une pression constante sur les entreprises intervenant sur le chantier. Pas de grosses surprises jusque-là, les travaux supplémentaires restent maîtrisés dans le cadre de l'objectif budgétaire fixé.

Dans un tout autre domaine, après un hiver relativement doux, voici qu'arrive l'heure des activités extérieures : jardinage, entretien des espaces, barbecue, ...

Nous comptons sur le comportement citoyen de chacun afin de respecter les règles de bon voisinage et ainsi éviter l'intervention du Maire, des Brigades Vertes, voire de la Gendarmerie.

L'aire de jeux est à nouveau accessible avec des horaires inchangés : de 10h30 à 18h30 jusqu'au 31 août, et de 10h30 à 17h30 du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre. Certains jeux ont été remplacés et d'autres rafraîchis afin que les enfants continuent d'y trouver leur bonheur. Nous souhaitons le respect et la propreté de cet endroit, ainsi que le respect du voisinage.

Gilbert HAULER



Avril 2019  
N°38

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2019 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusés Clément DIRRINGER, Patricia ESCAMILLA et Isabelle GRENACKER.

### ▪ FINANCES

**Compte administratif 2018 :** L'exercice 2018 s'achève avec un excédent de fonctionnement de **993 101 €** ainsi qu'un excédent d'investissement de **306 335 €**.

**Budget primitif 2019 :** Le Conseil Municipal adopte le budget à hauteur de **1 177 286 €** en fonctionnement et de **1 975 750 €** en investissement.

**Taxes directes locales – Fixation des taux :** Le Conseil Municipal décide de maintenir les trois taxes locales aux taux appliqués en 2018. La taxe d'habitation reste ainsi fixée à 8,34 %, la taxe sur le foncier bâti à 10,76 % et la taxe sur le foncier non bâti à 53,65 %.

**Travaux de réhabilitation de la mairie - Emprunts :** La commune va souscrire un prêt relais de 400 000 € (taux fixe de 0,49 %) qui sera remboursé dès versement des subventions, ainsi qu'un prêt complémentaire de 100 000 € (taux fixe de 1,72 %) auprès de la Caisse d'Epargne.

### ▪ AFFAIRES RURALES

**Cession de bail :** Lors de sa séance du 13 décembre 2018, le Conseil Municipal avait donné un avis défavorable à la demande de Mme Dominique BUCHER de transférer son bail à sa fille, Mme Séverine WEINSTOERFFER. Après examen des nouveaux éléments transmis par les intéressées, et considérant le statut actuel de Mmes BUCHER et WEINSTOERFFER, le Conseil Municipal sollicite la saisine du tribunal paritaire des baux ruraux et demande la résiliation du bail en cours pour les terres communales louées.

**Location de terres communales – Transfert de bail :** M. Gérard MEYER a fait valoir ses droits à la retraite en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Conseil valide le transfert des terrains communaux loués au profit de son épouse, Mme Marie-Paule MEYER qui a repris la gérance de la société.

**Projet d'irrigation – EARL MEYER Gérard :** L'EARL sollicite l'autorisation de modifier le parcours de la rampe d'irrigation traversant le chemin du Viehweg. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre d'une mutualisation entre plusieurs exploitants, consiste à élargir le parcours d'irrigation en direction du Sud. Le Conseil Municipal valide le projet mais demande aux exploitants de veiller tout particulièrement aux arbres situés en lisière de forêt.

**Divers :** Suite au courrier adressé à M. Christian LEHMANN sur ses intentions d'exploitations en 2019, l'intéressé a confirmé que les terres communales qui lui sont louées seront emblavées en maïs irrigué.

### ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

**Travaux de réhabilitation de la mairie – Avenants :** Au fil du chantier un certain nombre d'avenants ont été nécessaires :

- **Lot n°2 gros œuvre :** avenants n°2, 3 et 4 pour un total de 12 159 € HT
- **Lot n°9 chauffage / ventilation / sanitaires :** avenant n°1 d'un montant de 739 € HT
- **Lot n°11 menuiseries intérieures :** avenant n°1 pour un montant de 1 410 € HT

**Eglise :** L'entreprise SCHERBERICH doit intervenir sur la façade Ouest de l'église pour la reprise de l'arc de la baie centrale du chœur qui présentait un risque de chute. Coût des travaux : 6 618 € TTC.

**Travaux HTA :** La réception des travaux s'est tenue le 13 mars en présence de tous les intervenants concernés. Les remarques de l'association foncière ont été prises en compte.

**Aire de jeux :** Les nouveaux agrès ont été mis en place par la société SATD. Le contrôle réglementaire des installations a été effectué le 21 mars par la société SAGA.

**Poteaux incendie :** Afin d'assurer une bonne protection incendie, 9 poteaux incendie obsolètes sont remplacés par l'entreprise GANTZER TP pour un montant de 23 690 € TTC.

## ▪ DIVERS

**Fusion de syndicats et création d'un syndicat mixte :** Le Conseil Municipal valide la fusion de plusieurs syndicats de gestion de cours d'eaux (dont le canal Vauban) pour constituer un nouveau Syndicat Mixte des cours d'eaux et canaux de la Plaine du Rhin.

**Motion Stocamine :** Le Conseil Municipal soutient pleinement la motion prise par la commune de Wittenheim en faveur du déstockage total des déchets ultimes situés dans la mine de Stocamine (Wittelsheim), ceci afin d'éviter une catastrophe sanitaire de grande ampleur par la pollution de la nappe phréatique et de préserver l'avenir du territoire alsacien.

**Mutualisation des contrôles réglementaires :** Suite à la consultation effectuée par la ComCom, les contrôles réglementaires périodiques des bâtiments ont été confiés à la société VERITAS de Strasbourg. Le coût de la prestation s'élève à 4 710 € TTC pour quatre années.

**Syndicat d'électricité et de gaz :** Dans le cadre d'une éventuelle desserte de la commune en gaz naturel, la municipalité s'est renseignée auprès du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin. Il s'avère que l'adhésion à ce syndicat pour la fourniture seule du gaz n'est pas possible pour l'instant. D'autre part, dans l'hypothèse d'une éventuelle adhésion, l'alimentation en gaz serait réalisée à partir des réseaux de distribution des communes voisines.

**Etude faune/flore :** Dans le cadre du projet post-Fessenheim et des mesures compensatoires obligatoires, la ComCom réalisera une étude faune/flore 4 saisons sur la forêt de Dessenheim.

**Antenne relais – Opérateur Free :** Il est projeté d'implanter un support Free sur l'antenne-relais de l'opérateur Orange.

**CME - Elections :** Les élèves de l'école élémentaire ont désigné, le 14 mars dernier, leurs nouveaux représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants (2019-2021). S'en est suivie l'installation de ce nouveau conseil, le 28 mars, avec l'élection du Maire Junior, Audrey BEHRA.

**Effectifs scolaires – Rentré 2019 :** Les effectifs sont de 41 enfants en maternelle et 85 en élémentaire.

**Salle des fêtes :** L'ASL a obtenu le permis de construire pour les travaux de mise en conformité. Un échéancier sera prescrit pour la réalisation des travaux.

**Règlement général sur la protection des données (RGPD) :** Dans le cadre de la mise en place du RGPD qui vise à protéger les données personnelles, la commune n'est plus en mesure de publier l'état civil dans le bulletin communal.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Elections européennes

Les élections européennes se tiendront le **26 mai prochain** de 8h à 18h.

Nous vous rappelons qu'elles auront exceptionnellement lieu au **groupe scolaire**.

### AGENDA

<b>28 avril</b>	Ouverture Etang de Pêche
<b>02 mai</b>	Don du Sang à Dessenheim
<b>08 mai</b>	Commémoration
<b>02 juin</b>	Marché aux puces
<b>08 juin</b>	Spectacle Dess' Danse
<b>16 juin</b>	Fête du Rosaire

## ACTUALITES

### Tube biodéchets



Les bons gestes à adopter pour le tri des biodéchets :

- **Eviter de déposer des biodéchets trop humides** (type sauces, yaourts...). Les sacs kraft ne sont pas imperméables mais ils ont l'avantage d'être biodégradables et recyclables. Ils sont gratuits et disponibles en mairie.
- Respecter les **consignes de tri**
- **Fermer votre sac** avant de le déposer, afin de laisser le tambour le plus propre possible
- **Fermer le tube après chaque utilisation** afin d'éviter que des animaux ne s'aventurent à l'intérieur (chats, souris...)
- **Ne déposer aucun sac** au pied du conteneur
- **Ramasser les déchets** qui pourraient être tombés au sol

Merci de suivre ces recommandations afin de **maintenir la propreté du site.**

### Veilleurs de châteaux Appel à bénévolat



Le Département du Haut-Rhin s'est engagé dans une politique volontariste en faveur du **patrimoine historique** pour préserver, valoriser et sécuriser les sites afin que le public puisse les visiter dans les meilleures conditions.

Le dispositif des « **Veilleurs de châteaux** » fait partie intégrante de cette politique.

Dans **le Haut-Rhin, 9 châteaux** bénéficient aujourd'hui de la veille de 29 bénévoles. Afin d'étoffer ce réseau et d'amplifier cette action, le Département lance un appel à bénévolat auprès de la population haut-rhinoise.

Si vous êtes passionné d'histoire, féru d'architecture et que vous avez un peu de temps libre, rejoignez le réseau des veilleurs de châteaux bénévoles et participez ainsi à la **préservation de notre patrimoine régional !**

**Contact :** [veilleursdechateaux@haut-rhin.fr](mailto:veilleursdechateaux@haut-rhin.fr) ou 03 89 30 63 61

ALSACE



### Rappel - Inscriptions école maternelle



Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le **vendredi 10 mai 2019** de **13h à 17h** au bureau du Directeur, M. Christophe HERRMANN.

Pour **tout renseignement**, contactez M. HERRMANN au **03 89 58 30 44.**

### Programme

#### « Habiter Mieux 68 »



Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin dans l'objectif **d'améliorer l'habitat.**

Vous êtes **propriétaire** d'un logement mal isolé et vous souhaitez le **rénover** ? Vous pouvez bénéficier :

- Jusqu'à 60 % de subventions sur vos travaux !
- Des aides pour les logements individuels mais aussi pour les copropriétés.
- Un accompagnement adapté pour vous aider à définir au mieux les travaux nécessaires (ADIL, CITIVIA).

#### Pour quels projets de travaux ?

Un nouveau système de chauffage, un système de production d'eau chaude performant, une isolation des combles, des murs extérieurs ou intérieurs de votre logement, le remplacement de vos fenêtres...

La condition est d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires occupants et d'au moins 35% pour les propriétaires bailleurs.

#### Renseignements auprès de l'ADIL :

03 89 21 75 35 ou  
[contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)



*Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal ainsi que nos bulletins d'information sur [www.dessenheim.fr](http://www.dessenheim.fr)*